



Villaines

sous Malicorne





SOMMAIRE 2

MOT DU MAIRE 3

VIE MUNICIPALE

Travaux.....	4 et 5
La Voirie.....	6
Parking de la maison de santé.....	6
Travaux église.....	6
Balayage.....	6
Cadre de Vie.....	7
CCAS.....	7

VIE ÉCONOMIQUE

L'entreprise "PRÉCHAIS SERVICES".....	7
---------------------------------------	---

VIE COMMUNAUTAIRE

Chantier - Argent de poche.....	8
Pôle Santé Sarthe & Loir : quel avenir ?.....	8

LES VILLAINAIS À L'HONNEUR

Dawson MOUCHOLI médaillé au concours national.....	9
Siméon GAUDIN médaille d'or nationale.....	9

VIE SCOLAIRE

Grandir à Villaines - Ecole.....	10
Ecole Le Marronnier.....	10
TEP.....	10
Les tout petits fêtent Halloween.....	11
Amicale des Parents d'Élèves - APE.....	11
Accueil de loisirs.....	11

VIE ASSOCIATIVE

Union Sportive Villaines-Malicorne.....	12
Générations Mouvement.....	12
Téléthon et Virades de l'Espoir 2021.....	12
Gym'Vill.....	12
Vill'Zen.....	13
ACAV.....	13
Harmonie Le Bailleul-Villaines.....	13
TTLV.....	13
Boule de fort.....	14
Comité des Fêtes.....	14

SOIRÉES ESTIVALES

Sortie vélo du 20 juillet.....	14
Sortie pédestre du 27 juillet.....	14
Soirée papillons de nuit du 03 août.....	14
Sortie vélo du 10 août.....	15
Fête Nationale.....	15

CALENDRIER DES FÊTES 16 & 17

VIE PAROISSIALE..... 18

ETAT CIVIL..... 18

ENVIRONNEMENT..... 18

Atlas biodiversité / sorties CPIE.....	18
Recettes spray multi-usages.....	18

INFOS PRATIQUES..... 19

LE MOT D'HISTOIRE..... 20



Réalisation de la classe de PS/MS



Réalisation classe de GS

Cette revue est la vôtre...

Si vous souhaitez publier un article dans la revue du 1^{er} semestre 2022, veuillez adresser vos éléments (textes et photos) avant le 19 avril 2022 au service communication :

mairie.villainesmalicorne@wanadoo.fr

Directeur de publication : Laurent HUBERT - **Comité de rédaction** : Marie-Jo ROUAULT, Adrien BESSON, Jean-Marie CHALOIGNE, Christelle DOLBEAU, Christelle LEVILLAIN, Emilie PÉNY - **Photos** : Associations - **Charte graphique, Conception et impression** : HOMEGRAPHIK 07 71 10 30 67 - **Tirage** : 500 exemplaires sur du papier provenant de forêts gérées durablement - **Dépôt légal** : décembre 2021 - **Distribution** : Commune de Villaines-sous-Malicorne.



2022 sera une année de chantiers à Villaines : trois grosses opérations vont effectivement connaître leur phase opérationnelle.

La réfection des toitures du clocher et de la chapelle Nord de l'église est programmée au premier semestre. Des travaux complémentaires seront effectués au niveau du paratonnerre, pour le mettre en conformité.

La Mairie doit subir une transformation importante - elle vous est présentée dans cette édition - qui nous permettra de travailler, agents et élus, dans de meilleures conditions et de vous accueillir dans un espace réorganisé. Ces travaux s'étaleront sur l'année 2022.

Enfin, la viabilisation du lotissement «Les Grandes Forges» devrait démarrer, nous l'espérons, au printemps. De quoi étoffer notre offre de terrains en accession (les lotissements publics de La Galoisière 2 et 3 se remplissent à un bon rythme et le lotissement privé de la Galoisière 4 est prêt à prendre le relais) et renforcer notre offre de logements locatifs.

Ces investissements conséquents illustrent notre ambition : confirmer et amplifier la dynamique impulsée depuis de nombreuses années !

Ces derniers mois, à Villaines, la Maison de Santé du Pays Fléchois a, pas à pas, trouvé sa configuration complète et les professionnels de santé se sont rapidement installés dans notre paysage. Ce projet était un véritable challenge pour nous et nous sommes très heureux de voir cet aboutissement, même si nous sommes conscients que le travail n'est jamais terminé en la matière et qu'il ne faut surtout pas se reposer sur ses lauriers.

Sur le front économique, l'arrivée annoncée de l'entreprise Noras sur la zone communautaire de La Bertraie, avec une perspective d'emplois importante, est une bonne nouvelle pour le Pays Fléchois et pour Villaines. Cela vient confirmer l'attractivité du Pays Fléchois où l'on constate ces derniers mois de nombreuses implantations d'entreprises. On peut espérer, à terme, que quelques familles viennent s'installer sur la commune.

Notre école en a besoin, les effectifs sont fragilisés depuis quelques années et la cinquième classe risque encore d'être sur la sellette pour la prochaine rentrée. Nous allons tout faire pour éviter une fermeture.

Nos commerçants ont également toujours besoin de nouveaux clients. Nous avons la chance à Villaines d'avoir de bons professionnels qui offrent des services appréciés. Ces dernières semaines, ils nous ont aussi donné une belle leçon de vie : ils ont été là quand l'un d'entre eux a connu un gros coup dur, ils ont tout de suite répondu présents et ont fait preuve d'une très belle solidarité.

C'est d'ailleurs un exemple que je vous invite à méditer. J'ai le sentiment qu'au moment où la situation sanitaire s'est un peu améliorée, nous avons un peu oublié les élans de solidarité et les gestes de reconnaissance que nous avons initiés au plus fort de la crise vers les plus fragiles, le personnel médical, l'hôpital public et les travailleurs de l'ombre. Si cette pandémie pouvait au moins nous faire réfléchir sur le cours de la vie et nous faire mesurer que le plus important réside dans les rapports humains et qu'il nous faut les entretenir au quotidien en multipliant les attentions.

Je salue d'ailleurs ici les associations qui essaient, dans un contexte difficile et en dépit des contraintes imposées et des difficultés d'organisation, de proposer à nouveau des occasions de rencontre et, ainsi, de réinventer le lien social.

A ce jour, malheureusement, la situation sanitaire est à nouveau dégradée. Je vous recommande donc la plus grande prudence et l'observation scrupuleuse des «gestes barrières».

Je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année 2022 et vous souhaite de pouvoir passer des moments de fêtes les plus agréables possibles.

Je vous donne rendez-vous à la cérémonie des Vœux de la Municipalité le jeudi 6 janvier 2022, si nous pouvons l'organiser...



Laurent HUBERT

Maire de Villaines-sous-Malicornie



■ Travaux : projet restructuration interne de la mairie

Le plan de financement pour le réaménagement de la Mairie a permis au Conseil Municipal d'engager cet investissement.

Le projet est confié au cabinet PIX ARCHITECTURE qui est aussi chargé de l'organisation des services de la Mairie pendant le chantier. Celui-ci devrait s'étaler de janvier à octobre 2022.

Les modifications sont :

- Pose d'un ascenseur pour desservir le 1^{er} étage.
- Création d'un sanitaire donnant dans la salle de Conseil.
- Dépose du plafond au-dessus de la salle de Conseil afin de descendre le nouveau plancher et permettre d'aménager le 1^{er} étage.
- Aménagement du 1^{er} étage : bureau du Maire, de la secrétaire de Mairie ainsi qu'un espace bureaux élus et salle de réunion au-dessus de la salle de Conseil. Le 1^{er} étage est desservi par un ascenseur et l'escalier.

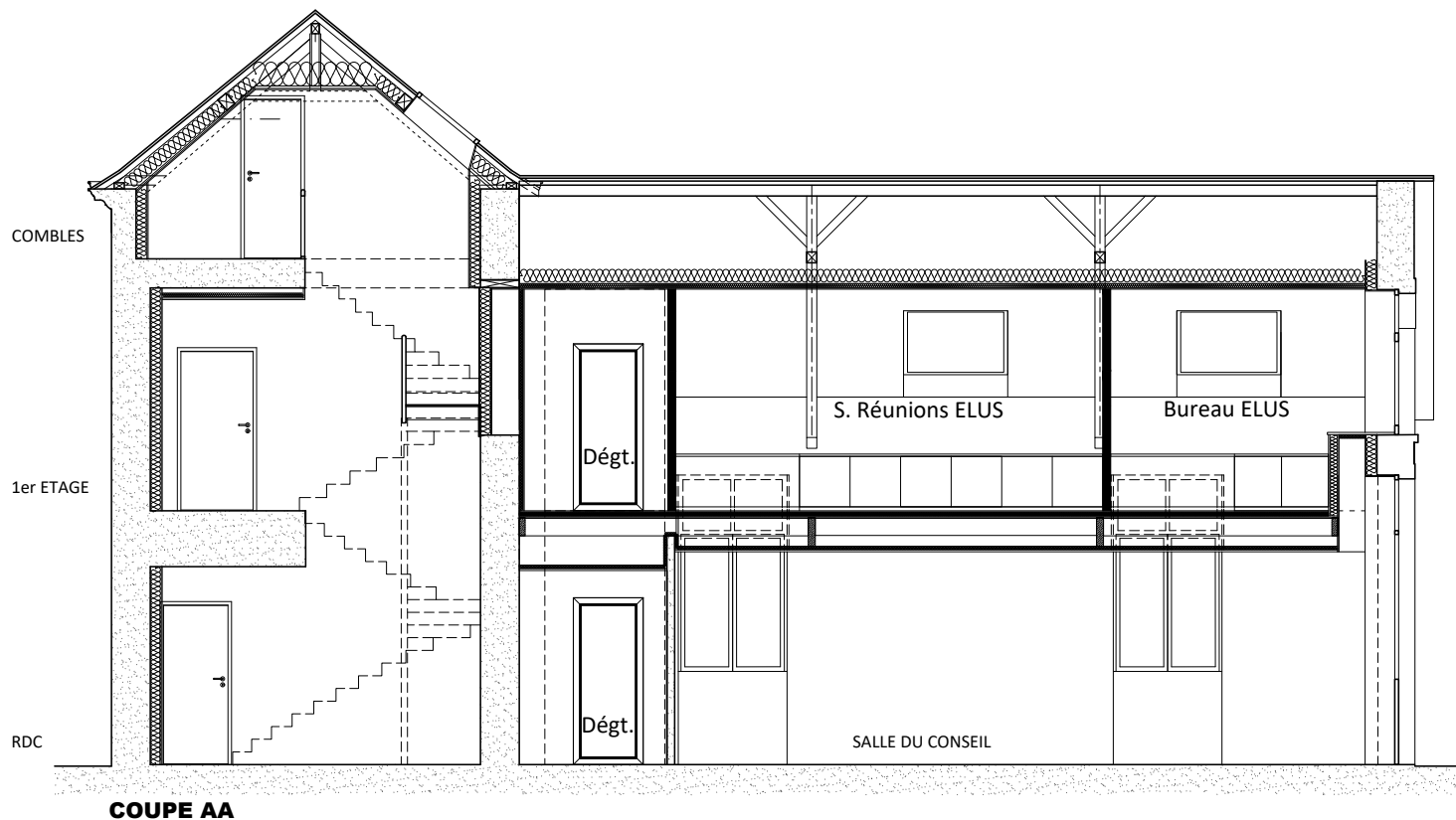
- 2^{ème} étage ou combles : aménagement pour créer un espace archivage.

- Isolation thermique de l'ensemble du bâtiment aux normes en vigueur.
- Les travaux nous contraignent à des modifications du fonctionnement de la Mairie :

De janvier à octobre, les réunions du Conseil Municipal auront lieu à la salle polyvalente (petite salle) ainsi que toutes les activités ou cérémonies se tenant habituellement dans la salle de Conseil.

L'accueil Mairie Poste reste inchangé de janvier à juin mais se fera dans la salle de Conseil de fin juin à octobre.

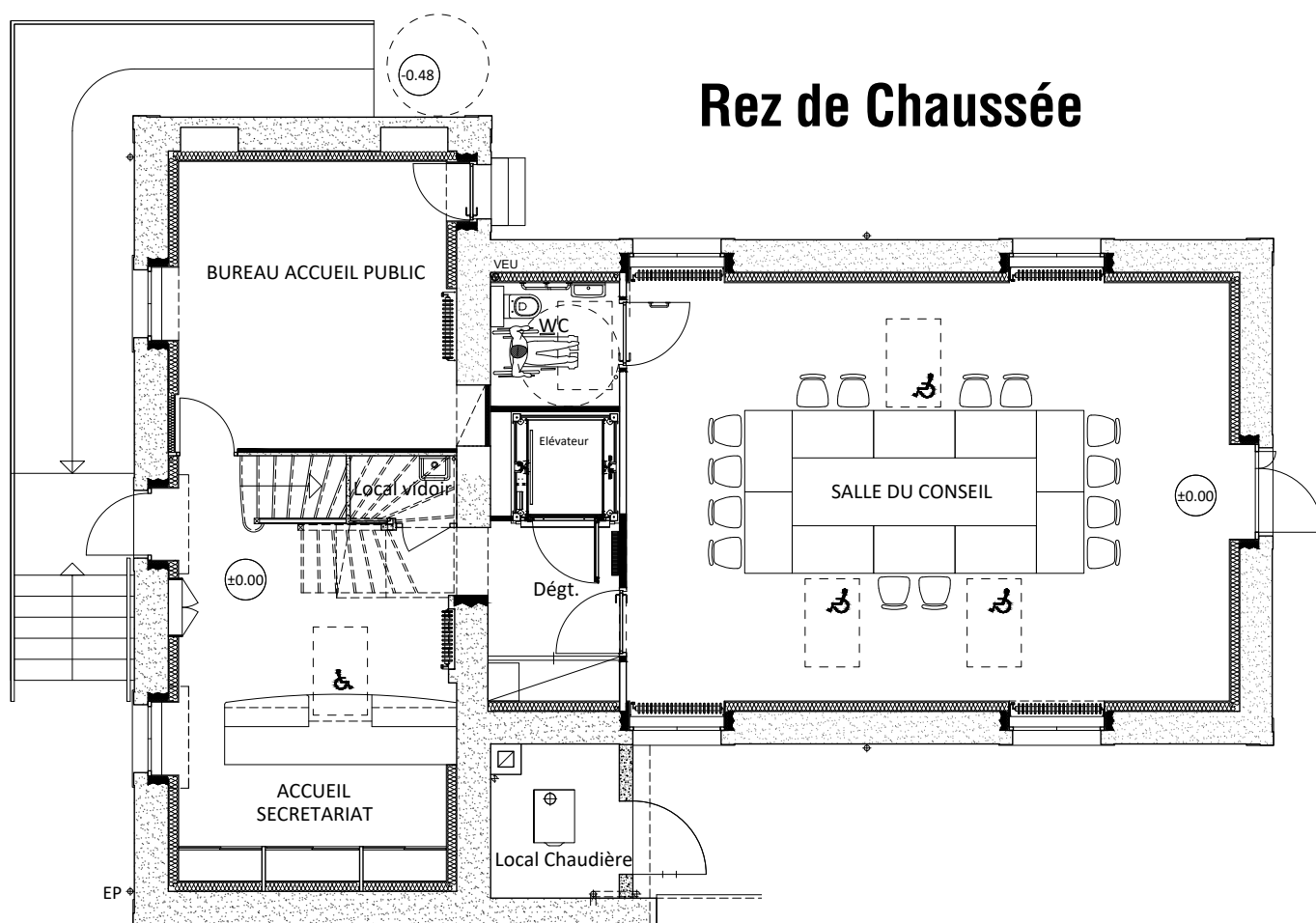
Du fait de ces modifications d'organisation, la location ou l'utilisation de la salle polyvalente sera soumise aux contraintes d'utilisation par la Mairie.



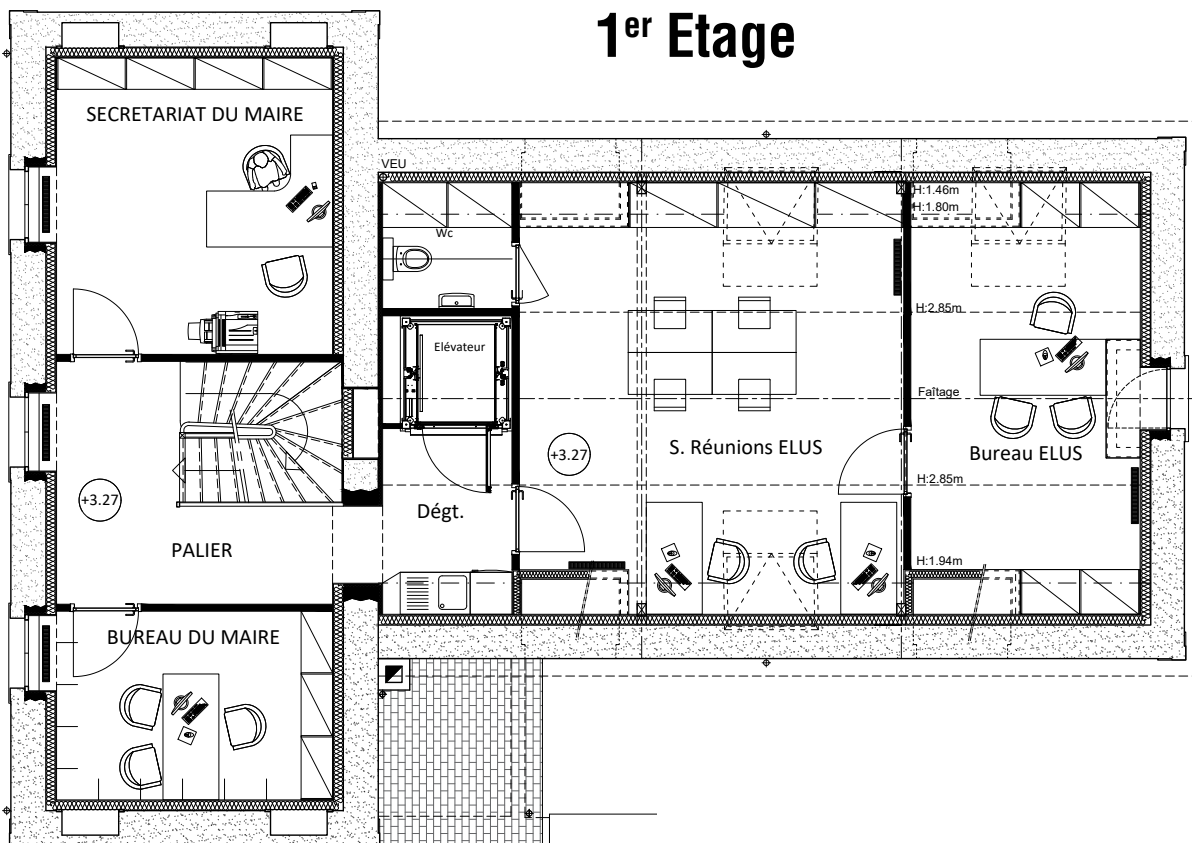
Plan de coupe côté restaurant



Rez de Chaussée



1^{er} Etage





■ La Voirie

Pour cette année, les travaux de voirie ont été réalisés sur la voie communale (VC) N°7, route du Bailleul ; la pose d'un enrobé et la mise à niveau des accotements lors du curage des fossés ont permis de renforcer et de sécuriser cette route très fréquentée.

Le carrefour de la rue principale et de la rue de Bonfontaine a été transformé en zone protégée surélevée matérialisée par la peinture de triangles blancs sur la chaussée qu'on appelle des « dents de requins ». Il semble judicieux de rappeler les règles qui s'appliquent sur ces zones protégées :

- Les piétons sont prioritaires sur la totalité du plateau surélevé.
- Les cyclistes et autres deux-roues non motorisés passent après les piétons.
- Les véhicules à moteur passent en dernier.

Un stop a été installé à la sortie du parking école et salle des fêtes pour freiner l'ardeur de certains sans doute trop pressés. ...



■ Parking de la Maison de Santé

Rue de l'Argance, un aménagement de 12 places de parking a été matérialisé le long du cimetière face à la maison médicale. Il complète une extension du parking de la maison médicale, pouvant également accueillir 12 véhicules, réalisée par la Communauté de Communes.



■ Travaux Eglise

Les travaux de l'Eglise ont pris un peu de retard, le lot «Maçonnerie Echafaudage» ayant été déclaré infructueux (aucune entreprise n'a proposé d'offre pour ce lot). Un nouvel appel d'offre a été effectué et les travaux devraient être réalisés au cours du 1^{er} semestre 2022.

La couverture de la Chapelle sera refaite complètement ainsi que le

remplacement du paratonnerre aux normes actuelles. L'entreprise procèdera aussi à la réfection complète des versants Nord et Est du clocher. Les deux autres versants feront l'objet d'un démoussage.

La partie maçonnerie concerne l'intervention sur la voûte du chœur avec la pose de fissuromètres.

■ Balayage

Le balayage des rues du centre bourg s'effectue le 3^{ème} jeudi de chaque mois. Il est demandé aux riverains de libérer les trottoirs du stationnement des véhicules.

Prochaines dates de passage en 2022 :

20/01 – 17/02 – 17/03 – 21/04 – 19/05 – 16/06 – 21/07





■ Cadre de vie

Pour la Fête Nationale un mât de fanions tricolores a embelli le centre bourg encore silencieux pour cette deuxième édition.

De nouvelles jardinières complètent les anciennes à la Mairie et des plantations fleuries agrémentent la place des commerces.

Le 16 septembre dernier, les souches restantes, après abattage des

peupliers, ont été broyées puis le terrain a été préparé pour accueillir les plantations à venir de la nouvelle haie.

Près de la salle polyvalente 4 bancs ont été installés.

La commission poursuit progressivement le renouvellement des illuminations pour cette fin d'année



■ CCAS

Après une année particulière les signaux semblaient se remettre au vert et, après réflexion, le bureau du CCAS a donc envisagé un spectacle pour les aînés dans le respect du pass sanitaire et des gestes barrières. Le 5 décembre après-midi le groupe "les Copains de la Lune" est venu nous enchanter.



VIE ÉCONOMIQUE

■ L'entreprise « PRÉCHAIS Services » passe la main mais garde son nom

« PRÉCHAIS Services », entreprise spécialisée dans le chauffage et la plomberie-électricité est une institution Villainaise. Depuis 1890, quatre générations s'y sont succédées. Jean Marie va profiter de sa retraite laissant aux manettes la nouvelle équipe : Séverine HEURTAUD, Romain LAGUIERCHE et Mickaël NOURRY. «L'entreprise qui compte 5 salariés veut continuer à grandir, proposer de nouvelles activités avec la présence rassurante de Jean Marie pour passer le relais» confie Séverine.





■ Chantier "Argent de Poche"

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) du Pays Fléchois propose aux jeunes du territoire, de participer à des chantiers Argent de Poche. Ce dispositif permet la réalisation de petits chantiers de proximité par des jeunes de 14 à 25 ans, participant ainsi à l'amélioration du cadre de vie pendant les vacances scolaires, en échange d'une indemnisation de 15 euros par demi-journée.

La commune de Villaines sous Malicorne avait pris rang en mars et a accueilli son 1^{er} chantier Argent de Poche du 2 au 5 novembre 2021.

7 jeunes ont participé au nettoyage de 3 chemins de randonnée, à raison de 2 ou 4 après-midis chacun.

Ils ont taillé, coupé, dégagé des chemins où les engins de débroussaillage ne peuvent pas accéder comme le chemin des Maquillées, un des derniers chemins creux de la commune qui relie le CD 41 (route de Verron) à la route de la Pichardière. Sécateurs, sécateurs à manche, cisailles et autres... leurs sont désormais familiers.

Encadrés par des élus, les jeunes ont su s'impliquer et s'investir pour cette activité.

Nous remercions sincèrement Aimé, Alicia, Anis, Camille, Noëlyne, Siméon et Tom pour leur participation.



■ Pôle Santé Sarthe et Loir : quel avenir ?

Jeudi 21 octobre, les soignants, la population ainsi que les élus étaient ensemble mobilisés pour défendre l'hôpital du Bailleur.

La cause : l'application de la loi RIST qui encadrerait la rémunération des médecins intérimaires. Si cette loi est mise en place sans assouplissement pour les « petits » hôpitaux, l'impact sur le PSSL sera catastrophique car en découlera la fermeture de la maternité, du bloc opératoire, des urgences... Le SMUR étant déjà fermé la nuit depuis plusieurs mois c'est l'ensemble de notre territoire qui est touché. Pour une petite blessure, il faudra faire près de 50 km et pour un malaise cardiaque il faut attendre que le SMUR du Mans ou Angers soit disponible !

Au-delà des soignants, dont le travail est en danger, c'est un bassin de population de 100 000 personnes qui est touché. Le gouvernement s'est engagé à étudier la situation et nous sommes actuellement dans l'attente d'un retour que nous espérons favorable à la survie de notre hôpital.

Si on peut comprendre l'intention du gouvernement de combattre des rémunérations effectivement excessives, il n'en reste pas moins qu'une application unilatérale et immédiate condamnerait l'établissement du PSSL.

Le conseil municipal a exprimé sa solidarité dans ce combat à travers un vœu interpellant le premier ministre, le Ministre de la Santé Olivier VÉRAN et l'ensemble des parlementaires.

Plus que jamais, les élus et la population se lèvent pour le maintien des hôpitaux de proximité comme le nôtre car ce n'est pas quand l'hôpital sera fermé qu'il faudra se mobiliser.

La mobilisation nationale du 4 décembre à Paris montre l'attachement des personnels, population et élus aux «petits» hôpitaux tels que le nôtre et à notre système de santé en général.





■ Dawson MOUCHOLI médaillé au concours national

Depuis son plus jeune âge, Dawson se passionne pour la coiffure. En juillet 2020, il démarre son apprentissage au salon de coiffure de Villaines, et s'inscrit cette année au concours national Raphaël Perrier aux Ponts-de-Cé. Il est présélectionné en mai après avoir soumis sa «coupe commerciale». *«C'est quelque chose qu'on peut vendre dans les salons. Cela demande de la technique, de l'originalité, mais pas trop, tout en suivant les tendances actuelles»* explique Dawson.

Lorsque ce dimanche 10 octobre, il comprend que son nom va figurer parmi les 3 premiers des 44 sélectionnés pour cette finale nationale, il n'ose pas y croire ! *«Je ne m'y attendais pas du tout»* confie ce jeune âgé de 17 ans. Une magnifique performance d'autant plus qu'il s'agissait de son premier concours.

«Il est motivé à 100%, minutieux, carré. C'est Dawson ! » explique Fabienne. Sa motivation, le soutien professionnel et le soutien familial font de ce trio gagnant une belle performance pour cet apprenti coiffeur. Ce jeune médaillé de bronze vise maintenant le concours du Meilleur Apprenti de France et se projette dans un avenir artistique : coiffer sur des plateaux TV, derrière des podiums.

Bravo pour ce magnifique parcours !

Fabienne se réjouit de ce succès qui s'ajoute aux parcours des 7 apprentis qu'elle a su accompagner et épauler jusqu'à l'obtention du CAP. Elle met aussi un point d'honneur à les faire participer aux 5 formations annuelles qui lui sont proposées.

Installée à Villaines depuis 2001, elle a rejoint le bâtiment commercial en 2009. La période Covid a un peu transformé le travail du salon : de nouveaux clients, un autre rythme et un retour aux couleurs naturelles. *«C'est une façon différente de travailler mais je suis contente d'être à Villaines»*.



■ Siméon GAUDIN médaillé d'or nationale

Actuellement en terminale au lycée d'Estournelles de Constant de la Flèche, Siméon prépare un bac pro MELEC (métiers de l'électricité et des environnements connectés). L'an dernier, il a participé au concours du Meilleur Apprenti de France qui se déroulait en trois parties :

Une première épreuve départementale, en mars 2021, consistait en la réalisation d'une maquette pour faire fonctionner un système d'irrigation de serre. Une épreuve de 8 heures (7h pour le câblage et 1h pour la mise en service) qui lui vaut la médaille d'or et lui permet d'accéder à l'épreuve régionale. Celle-ci consiste à améliorer le câblage déjà fait en ajoutant du matériel : capteurs, câbles, borniers. Lors de cette sélection en juin 2021 Siméon a été médaillé d'or, accédant ainsi à la sélection pour l'épreuve nationale.

Pour cette troisième et dernière épreuve, il fallait améliorer une nouvelle fois le travail précédent sans ajout de matériel et ce jeune lycéen s'est vu décerner la médaille d'or nationale. Félicitations Siméon !





■ Grandir à Villaines - Ecole

La municipalité avait répondu à un appel à projet "Socle numérique dans les écoles élémentaires" lancé par l'État.

Notre projet a été validé et la municipalité a pu acquérir 5 tablettes, 5 PC portables et 2 vidéoprojecteurs interactifs pour compléter le parc informatique de l'école, grâce à des subventions.

Ainsi les 4 classes élémentaires sont désormais équipées de matériel de vidéo projection interactif. De même, les élèves disposent de 15 PC portables et 15 tablettes.



■ Ecole Le Marronnier

Cette année la rentrée de septembre s'est passée sereinement. Les enfants, les enseignants et les parents s'adaptent aux fluctuations de l'épidémie de COVID. Les effectifs de l'école sont de 94 élèves répartis sur 5 classes. Madame Léa BRISSY, nouvelle jeune collègue s'est jointe à notre équipe d'enseignantes en prenant en charge la classe de TPS/PS/MS en remplacement de Mme Mélanie TOUBLET qui a rejoint la classe de CE2/CM1.

Nous avons repris les sorties culturelles : les classes de maternelle et GS/CP ont assisté au spectacle «Pingouin» à la salle Coppélia et la classe de CE1 s'est rendue au petit théâtre de la Halle au Blé pour le spectacle «Bazar».

Dans le cadre du projet d'école, nous continuons à travailler sur le jardin. Les élèves de CM2 l'ont nettoyé. En collaboration avec le CPIE de la Flèche l'ensemble des élèves abordent le thème du jardin et de sa biodiversité.

Toujours dans le cadre du projet d'école, le climat scolaire sera le second axe de travail. Nous avons reçu la visite du Principal du collège de Noyen et de son Adjoint. Cette visite est le point de départ du thème « lien avec le collège ».

Concernant les activités sportives, des animateurs de la CCPF interviennent sur l'école. Les GS/CP et les CE1 ont bénéficié de séances de gymnastique avec le matériel spécifique fourni par la CCPF : barres, poutres, plinthes... Les CE2/CM1 bénéficieront d'un cycle «roller» de 8 séances en période 2. Les CM1/CM2 quant à eux profiteront d'un cycle «voile» en fin d'année scolaire.

La municipalité a complété et renouvelé l'équipement informatique de l'école par des ordinateurs portables, des tablettes et des VPI dans les classes de GS/CP et CM1/CM2. Nous remercions l'équipe municipale.

Cette année, pour Noël, la coopérative scolaire, en collaboration avec l'amicale, a offert des séances de cinéma aux enfants de l'école.

Le carnaval aura lieu le vendredi 18 mars et la fête de l'école le samedi 25 juin sous réserve de meilleures conditions sanitaires.

Nous remercions les enfants, les parents, l'amicale et la municipalité pour leur implication quotidienne dans la richesse et la qualité de la vie scolaire.

Nous souhaitons à tous de Joyeuses Fêtes de fin d'année !

L'Équipe Enseignante

■ TEP

Programmation des activités pour l'année scolaire 2021-2022

La première période s'est terminée le mardi 16 novembre. La classe de CE2-CM1 terminera le cycle par une séance au cirque Fratellini de Oizé. Les CM1-CM2 auront, pour leur part, acquis les bases du secourisme.

Ecole	Niveau	Période 1 du 2 septembre au 19 novembre 2021	Période 2 du 22 novembre au 4 février 2022	Période 3 du 21 février au 6 mai 2022	Période 4 du 9 mai au 6 juillet 2022
VILLAINES SOUS MALICORNE > 13H50-16H00 > (Réf. : Mme LE FLOCH)	TPS PS MS	Sieste puis science et communication	Sieste puis Art et culture	Sieste puis Sport	Sieste puis Bien Vivre
	GS-CP	Sports athlétiques et gymniques	Prévention des accidents domestiques	Eveil musical	Communications
	CE1	Jeux d'antan	Vivre ensemble - les civilisations	Patrimoine	Sports d'adresse
	CE2-CM1	expression cirque	Jeux d'oppositions et de raquettes	Respect filles/garçons ?	Multimédia
	CM1-CM2	Secourisme	Art visuel	Sports insolites	Journalisme



TEP - motricité



TEP - cirque



■ Les tout petits fêtent Halloween

Quelques assistantes maternelles ont organisé un moment festif « Halloween » avec les plus petits.

Nos commerçants leur ont réservé un très bon accueil gourmand ! Merci à eux !

■ APE

Cette nouvelle année s'annonce plus associative que les 2 précédentes très impactées par le virus.

De nouveaux membres nous ont rejoints apportant un nouvel élan et des idées novatrices. Nous avons mis en place la vente de sapins pour Noël et les traditionnelles brioches. Nous projetons la vente de bulbes au printemps et essaierons d'organiser un rallye gourmand fin mai.

Nous espérons que la soirée de l'école prévue le 26 mars ainsi que la fête de l'école puissent se réaliser. Cette fête, que nous aidons à organiser, aura lieu le samedi 25 juin et finalisera cette année en beauté pour les enfants.

Les bénéfices de tous ces projets permettent de financer les transports en bus des enfants lors des différentes sorties scolaires : spectacles,



cinéma... Les financements de l'APE permettent aussi de contribuer au bien-être de nos enfants.

N'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook «APE Villaines sous Malicorne».

Pour toutes questions vous pouvez nous contacter via le mail ape.villainessousmalicorne@gmail.com

Le Bureau de l'APE



■ Accueil de Loisirs de BOUSSE

Le mois de septembre s'est rythmé autour des pommes. Les enfants ont fabriqué des magnets fruités. Ils ont cuisiné de la compote et ont fait un grand jeu coopératif intitulé « le Verger ».

Pour clôturer le mois, les enfants sont allés faire une action ramassage de pommes. La cueillette des fruits a servi à la fabrication de jus de pommes que les enfants ont rapporté chez eux. Les bénéfices ont été reversés à une association afin d'apporter un goûter hebdomadaire aux enfants de Madagascar pour lutter contre la malnutrition. Quentin et Emilie, les animateurs, ont mis en place un projet humanitaire appelé «1, 2, 3 Mada », afin d'aider une école de brousse.

octobre : «Collection nature»,

novembre : «Jurassic' World»,

décembre : «Un Noël farfabuleux».

Près de 50 enfants, âgés de 3 à 11 ans, étaient présents la 1^{ère} semaine des **vacances d'octobre** à l'accueil de loisirs de Bousse. Le thème Harry Potter en a séduit plus d'un ! Au programme, création d'une baguette magique, d'un chapeau, mais aussi des cours de potions, et le fameux Quidditch ou la course au détraqueur pour les jeux sportifs. La semaine s'est clôturée par une sortie dans un château au décor d'Halloween.

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis après-midi (avec ou sans repas). Une navette est disponible pour emmener vos enfants le mercredi midi. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour plus d'informations, contactez la directrice Emilie GUILVARD au 06-37-71-46-47, ou écrivez à :

alshboussevillaines@cc-paysflechois.fr





■ Union Sportive Villaines-Malicorne

La saison 2021-2022 vient de commencer. C'est un certain retour à une vie «normale» mais surtout la possibilité de pratiquer notre passion dans des conditions habituelles. Le Pass Sanitaire est exigé pour tous nos licenciés. Notre Assemblée Générale, du 29 août dernier, a permis de faire le bilan et de mettre en avant nos projets sportifs et extra-sportifs.

Le staff technique et le bureau restent inchangés. De nouveaux dirigeants (tes) sont venus (es) renforcer nos rangs de bénévoles ; la féminisation de notre club se poursuit.

Forts de nos 126 licenciés, nous nous engageons de nouveau cette année avec 3 équipes seniors. Les objectifs sportifs restent inchangés, avec un maintien de nos équipes B et C et une envie de haut de tableau pour l'équipe fanion.

Notre équipe de 4 arbitres (niveau District), poursuit son excellent travail tous les week-ends : une belle représentation pour l'USVM.

L'USVM continue fièrement sa marche en avant au niveau du Groupement Val de Sarthe (GVS) avec 9 éducateurs présents chaque semaine devant les licenciés (ées). Il en est de même au niveau du bureau du GVS où l'USVM est très active.

Nous remercions chaleureusement la municipalité pour son soutien. Le financement de pare-ballons, posés par nos bénévoles sous la responsabilité de Pascal LEGUI, en est un excellent exemple.

LES DATES À RETENIR :

- Janvier 2022 : Tombola de l'Hiver
- Samedi 30 avril 2022 : Soirée dansante à la salle des fêtes de Villaines
- Jeudi 26 mai 2022 : Tournoi U13 / U15 du GVS
- Samedi 18 juin 2022 : Tournoi sixte de l'USVM
- Dimanche 19 juin 2022 : Tournoi du GVS
- Dimanche 11 septembre 2022 : Tournoi féminin seniors et U18F du GVS



Installation des pare-ballons

CONTACT

Florent BARBIER 06 85 30 53 10

USVM 2.0 / usvillaines.footoo.com / facebook : US Villaines Malicorne

■ Générations Mouvement

Même si la nécessité du maintien des gestes barrières est toujours de mise, nous avons repris nos activités.

Le 12 mai une découverte flore animée par M. Daniel GUERINET a rassemblé une dizaine d'adhérents.

Le 18 juin l'Assemblée Générale a pu se tenir en nombre restreint et le bureau reste le même.

Les randonneurs cyclistes se retrouvent chaque lundi à 14h place du docteur GOSSELIN, pour la saison hivernale, avec de nombreux itinéraires proposés par M. Joël LUSSON et guidés par M. Jean-Claude DUVAL. N'hésitez pas à venir rejoindre ce groupe, des petits parcours peuvent aussi être réalisés.

Les randonneurs pédestres se retrouvent le jeudi à 14h place Gosselin avec là aussi des parcours variés.

La petite salle de la salle des fêtes est ouverte chaque mercredi après-midi

semaine paire. Ce moment de partage permet de se retrouver autour d'un jeu

qu'il soit de cartes ou autre.

Le 13 octobre fut une belle journée de retrouvailles autour du repas annuel.

Celui-ci a rassemblé 68 personnes et nous avons fêté les 80 ans de 4 adhérents.

Le dimanche 5 décembre nous rassemblait lors du goûter spectacle animé

par le groupe « Les copains de la lune » et le 14 décembre autour de la

traditionnelle bûche.

Continuez de bien vous protéger en prenant soin de vous et de vos proches.



CONTACT

Fabienne TOUCHARD 06 88 60 59 76

■ Les Virades de l'Espoir - Téléthron

Malgré les difficultés liées au Covid, les Villainaises et Villainais ont répondu présents en battant le record de générosité 2021 pour lutter contre la mucoviscidose. Associations, animations commerciales diverses, loto en ligne du comité des fêtes et nombreux dons ont permis de récolter 5 615 € remis à l'association par l'intermédiaire de Victor, Valérie et Johnny Vannier.

Ils adressent à tous un grand merci.

Samedi 4 décembre, le comité des fêtes, les artisans/commerçants et la Mairie se mobilisaient pour le Téléthron autour du marché de Noël, d'une dégustation d'huîtres et de repas à emporter.

■ Gym'Vill

Après plusieurs mois de suspension, les séances de gym et zumba ont repris le 13 septembre 2021.

Pour les personnes déjà adhérentes et n'ayant pu pratiquer que 3 mois en 2020/2021, une réduction du tarif a été offerte.

Les nouvelles adhérentes sont les bienvenues et Sarah, notre professeure, reste très à l'écoute de l'ensemble du groupe.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 15 novembre.



CONTACT

Mme FLORENT 06 83 30 84 52

Le Bureau



■ Vill' Zen

La Covid 19, fléau du 21^{ème} siècle, a réussi à nous transporter au pays de «la Belle au Bois Dormant». Nous avons connu avec la torpeur générale le gel total de toute action. Les associations se sont vues mettre ainsi leurs activités en hibernation en ce début d'année 2021.

Juin (mais pas forcément à partir du 6) fut le mois d'une nouvelle «libération». Enfin ! Nous avons pu renouer avec nos activités d'antan, retrouver nos tapis et tenir nos Assemblées Générales (celles de 2020 et de 2021).

Comme nous les avions initiées les années précédentes, nous nous sommes empressés d'organiser nos «Zénitudes d'été». Notre bonne fée du yoga nous a fait rencontrer Cindy qui accepta d'animer nos séances estivales. Nous avons alors proposé 7 rencontres sur les mois de juillet et d'août. Ces dernières ont remporté un vif succès, 26 personnes ont ainsi pu pratiquer le yoga durant l'été.

Ce très beau résultat est certainement dû à la possibilité retrouvée de pouvoir « s'activer » après cette longue léthargie, mais aussi au faible coût de la séance que nous avons pu positionner à un niveau très compétitif.

Ceci, grâce à la gratuité de l'occupation de la salle des fêtes, accordée cette année par le conseil municipal que nous remercions particulièrement.

CONTACT

André ARNAUD / Président **06 71 31 65 41**



■ ACAV

Comme pour beaucoup d'associations, l'année 2021 fut calme. Notre manifestation du mois de Juin « fête de la musique » est devenue « Ramène l'ACAV à la maison ». Nous tenions à remercier toutes les personnes qui y ont participé. Cela nous a permis de montrer que nous étions toujours réactifs malgré la situation.

Notre président, Jean-Marie PRECHAI, prend sa retraite. Nous le remercions vivement pour son dynamisme et son implication bénévole auprès de l'ACAV mais aussi aux côtés de nombreuses associations. Nous clôturons cette année avec un nouveau bureau :

Présidence : Yohann BRAULT. Philippe BROTHIER et Adrien PLARD.

Nous accueillons parmi nos adhérents Maxime COSNARD, plombier et l'entreprise «PRECHAI Services» représentée par Mickaël NOURY.

Pour finir l'année, les commerçants du bâtiment ont renouvelé leur quinzaine commerciale début décembre. Une animation Noël a également été mise en place par l'ACAV, sur le parvis de l'église les dimanches 12 et 19 décembre de 10h à 13h. Pour le plaisir de tous, nos commerces ont joliment été décorés.

DATE À RETENIR :

- Vendredi 24 Juin 2022 « Fête de la Musique »



JOYEUSES FÊTES A TOUS ET BONNE ANNEE 2022 !

■ Harmonie Le Bailleul-Villaines

Après une longue année d'inactivité, les musiciens de l'Harmonie Le Bailleul-Villaines ont repris, fin août, le chemin des répétitions.

Les aubades présentées au Bailleul et à Villaines, le dimanche 19 septembre et notre participation à la fête des pommes le dimanche 10 octobre ont relancé la machine à motivation et à projets.

Un semblant de retour à la normale paraît se dessiner mais la situation reste fragile et nous pensons qu'il faut encore rester vigilants. C'est pour cette raison que nous avons décidé de ne pas organiser notre traditionnelle soirée dansante fin novembre mais de la reporter le 12 mars 2022.

En lieu et place, nous nous sommes retrouvés pour un concert le samedi 27 novembre à la salle polyvalente de Villaines. L'Harmonie de Cérans-Foulletourte était notre invitée.

Les musiciens de l'Harmonie Le Bailleul-Villaines vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.



■ TTLV

Le tennis de table rassemble différentes générations. Le moment de l'entraînement est un échange entre les initiés et les débutants en toute simplicité et bonne humeur. Notre priorité : «s'amuser et se faire plaisir».

Nouveau bureau :

Président : Jérôme LEVILLAIN / Vice-Président : Philippe LEMAITRE

Secrétaire : Patrick PILTE / Trésorier : Dany PORTIER





■ Boule de Fort L'Egalité

Amis sociétaires,
C'est avec joie que je vous annonce la réouverture des activités de la Boule de Fort de L'Egalité à l'Aubinière de Villaines.
Vous allez pouvoir reprendre vos parties passionnées de boule de fort. Cependant, ce redémarrage nécessite de présenter votre pass sanitaire et de respecter les gestes barrières anti-Covid. Pensez donc à vous inscrire à l'avance.

Pour les soirées conviviales de la «salade aux patates», l'évolution actuelle de la pandémie ne nous permet pas de reprise pour l'instant ; il va nous falloir attendre un meilleur contexte sanitaire. Le retour de ces moments conviviaux vous sera annoncé dans le Panneau Pocket de la commune.
Très cordialement avec l'impatience de vous retrouver.

P. STIRN / Président

■ Comité des Fêtes

Septembre est pour nous aussi le mois de la rentrée associative.
Vendredi 17 septembre, nous avons organisé un loto en ligne avec LCA Sonorisation qui nous a permis de collecter 1 700 €.
Nous avons également organisé un second loto en ligne au profit de la lutte contre la Mucoviscidose les 24, 25 et 26 septembre nous permettant de reverser la somme de 1 450 € à l'association.

Nous avons reconduit le marché de Noël accompagné d'une dégustation d'huîtres le samedi 4 décembre en faveur du Téléthon.
Le comité des fêtes a besoin de bonnes volontés, n'hésitez pas à venir nous rejoindre ; nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Le Bureau du CDF

CONTACT

Sonia SEGRETAIN **06 21 07 05 51**

SOIRÉES ESTIVALES

Sortie vélo du 20 juillet

Par une très belle soirée d'été mardi 20 juillet, 16 personnes se retrouvaient pour une jolie balade : route de Bonne Fontaine, chemin dans les Bois aux Malades où Daniel nous expliquait que les feuilles du charme sont dentelées alors que celles du hêtre ont des poils (le charme d'Adam c'est d'être à poils !)

Ce bois appartenait autrefois aux jésuites du collège de la Flèche et il y était prélevé tous les ans de grandes quantités de bois de chauffage. Pour préserver la forêt, le roi imposa un partage des terres en 21 parcelles (1 seule exploitée par an), matérialisées par des bornes en pierre (CDLF) toujours visibles.

Ce très beau chemin nous conduisait jusqu'au lieu-dit «la Coquelonnière» puis vers l'ancienne gare de Crosmières. Retour par la route départementale avec un petit crochet jusqu'à la maisonnette de la «Petite Bercellière» près du moulin de Jaunay.

L'air chaud embaumé des parfums de paille accompagnait cette sympathique balade à vélo de 10 km.



Sortie Pédestre du 27 juillet

Une dizaine de personnes ont participé à cette sortie qui nous a conduit rue de la Corbinière puis à la station fruitière de la Galoisière. La traversée de l'ancienne ligne de chemin de fer fut l'occasion d'évoquer sa création en 1877 et sa transformation en future voie verte. Les randonneurs ont ensuite emprunté le chemin des Landes où nous avons pu évoquer les origines de la commune avec l'histoire du légionnaire romain Gaillardus tombé amoureux d'une belle gauloise du village de Brigne aujourd'hui commune de Bousse.



Soirée papillons de nuit

Ce soir du 03 août dernier, malgré le peu de participants, les papillons étaient au rendez-vous.

Après avoir installé son piège lumineux Cor Van Den Ham, spécialiste en ce domaine nous a permis de découvrir de nombreuses espèces de papillons dont « L'écaillé chinée » venue en grand nombre ce soir-là.





Sortie vélo du mardi 10 août

22 personnes ont répondu présentes pour cette nouvelle sortie vélo à la découverte des routes villainaises.

Départ direction la Garenne des Saars, route de St Germain, Bouar et les étangs des Mouillées.

Des montées... des descentes... Un groupe d'égarés ! Puis retrouvés (ouf !). Enfin pause, bien méritée, dans un chemin ombragé, où l'on découvre à pied les ruines de l'ancienne chapelle St Médard, ayant servi de refuge aux Chouans pendant la Révolution.

Nous poursuivons, vers une ancienne glacière (malheureusement non visible à cause de la végétation). Daniel nous explique qu'autrefois, on stockait la glace naturelle de l'hiver dans des constructions semi-enterrées.

Puis nous reprenons nos bicyclettes vers la route des Mouillées, en direction de la Croix des Frères SAUVAGEON, érigée à la mémoire de 3 frères assassinés pendant la Révolution.

Ainsi s'achevait notre dernière soirée pour cette saison estivale.



■ Fête Nationale



Cette année encore, le Conseil Municipal avait décidé d'organiser une Fête Nationale «à minima». Les membres de la Commission Communication avaient proposé aux Villainais de décorer leurs maisons. Une quinzaine d'habitations s'étaient parées de couleurs festives. Les enfants, quant à eux, étaient invités à décorer leurs vélos. La Directrice du centre de loisirs avait été sollicitée pour les aider. Par ailleurs chaque enfant a reçu un lampion le samedi 10 juillet.

Un jury de concours a remis un premier prix ex aequo aux deux plus belles maisons soient deux enveloppes "invitations" au restaurant La Belle Epoque pour Maryse & Jean-Marie PRÉCHAIS ainsi que Christiane & André MOLIÈRE.

Tous les enfants ayant décoré leurs vélos ont été récompensés d'un goûter à La Belle Epoque.

Le parvis de l'Eglise s'était embelli d'un mât de cocagne et les commerces de nombreuses guirlandes.





Calendrier des Fêtes de l'année 2022 à Villaines-sous-Malicorne

JANVIER

Je	06	Vœux du Maire		Grande salle
Me	12	Jeux	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Petite salle
Ve	21	AG	PÉTANQUE VILLAINAISE	Grande salle
Sa	22	AG	LA TRANQUILLITÉ	Salle de La Tranquillité
Me	26	AG	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Grande salle
Je	27	AG	UNC AFN-SDF	Arthezé
Ve	28	AG	USV TENNIS	stade
Sa	29	AG	L'ÉGALITÉ	Salle de l'Égalité
Di	30	Challenge Innovation	L'ÉGALITÉ	Salle de l'Égalité

FÉVRIER

Me	02	Jeux	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Petite salle
Ve	11	AG	COMITÉ DES FÊTES	Petite salle
Me	16	Jeux	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Petite salle

MARS

Me	02	Jeux	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Petite salle
Ve	11	Carnaval	ÉCOLE DU MARRONNIER	Village
Sa	12	Soirée dansante	HARMONIE HLBV	Grande salle
Me	16	Concours Belote	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Grande salle
Di	20	Loto	COMITÉ DES FÊTES	Grande salle
Me	23	AG	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT PAYS MALICORNAIS	Grande salle
Sa	26	Concours	PÉTANQUE VILLAINAISE	Stade
Sa	26	Soirée dansante	L'ÉCOLE	Grande salle
Sa	26	Challenge Intersociétés finale	L'ÉGALITÉ	Salle de l'Égalité
Di	27	Loto	HARMONIE HLBV	Grande salle
Me	30	Jeux	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Petite salle

AVRIL

Sa	09	Finale	LA TRANQUILLITÉ	Salle de La Tranquillité
Me	13	Jeux	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Petite salle
Lu	18 <i>Pâques</i>	Chasse aux œufs	COMITÉ DES FÊTES	Stade
Sa	23	Concours	PÉTANQUE VILLAINAISE	Stade
Me	27	Jeux	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Petite salle
Je	28	Randonnée pédestre	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT DU PAYS MALICORNAIS	
Sa	30	Soirée dansante	USVM FOOT	Grande salle

MAI

Di	01	Rallye pédestre	COMITÉ DES FÊTES	
Di	08	Commémoration	ARMISTICE 1945	Arthezé
Me	11	Jeux	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Petite salle
Sa	21	Concert	HARMONIE HLBV	Le Bailleul
Di	22	Rallye gourmand	AMICALE PARENTS D'ÉLÈVES	En extérieur
Me	25	Jeux	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Petite salle
Je	26 <i>Ascension</i>	Tournoi foot U13 / U15	GROUPEMENT VAL DE SARTHE	Noyen

JUIN

Me	08	Jeux	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Petite salle
Ve	10	Tournoi en double	TENNIS DE TABLE LOISIRS	Grande salle
Di	12	Cochon grillé	PÉTANQUE VILLAINAISE	Stade
Ve	17	Pétanque	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Stade
Sa	18	Concours	PÉTANQUE VILLAINAISE	Stade
Sa	18	Tournoi sixte	USVM FOOT	Malicorne
Di	19	Méchoui	LA TRANQUILLITÉ	Salle de La Tranquillité
Di	19	Tournoi Foot	GROUPEMENT VAL DE SARTHE	Malicorne
Me	22	Jeux	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Petite salle



Calendrier des fêtes de l'année 2022 à Villaines-sous-Malicorne



JUIN (SUITE)

Je	23	AG	VILL'ZEN (YOGA)	Grande salle
Je	23	Pique-nique	UNC AFN-SDF	À Arthezé
Ve	24	Fête de la musique	ACAV	Parking de la Mairie
Sa	25	Fête	L'ÉCOLE	École du Marronnier
Di	26	Finale tournoi de tennis	USV Tennis	Stade
Je	30	Pique-nique	VILL'ZEN (YOGA)	Extérieur ou hall

JUILLET

Lu	04	Pique-nique	GYM'VILL GYM + ZUMBA	En extérieur
Je	07	Yoga Été Vill'Zen (yoga) + les jeudis de Juillet + Août		
Sa	09	Fête Nationale place Docteur Gosselin		Grande salle
Sa	16	Concours	PÉTANQUE VILLAINAISE	Stade

AOÛT

Sa	20	Concours	PÉTANQUE VILLAINAISE	Stade
Me	31	Bal	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Grande salle

SEPTEMBRE

Je	01	Yoga	VILL'ZEN (YOGA)	Grande salle
Sa	10	Vaincre la mucoviscidose	LES VIRADES DE L'ESPOIR	Stade
Di	11	Tournoi Féminines Séniors + U18F	GROUPEMENT VAL DE SARTHE	Stade
Lu	12	Reprise activité	GYM'VILL GYM + ZUMBA	Grande salle
Me	14	Jeux	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Petite salle
Je	15	AG	AMICALE PARENTS D'ÉLÈVES	Petite salle
Je	15	Reprise activité yoga	VILL'ZEN	Grande salle
Sa	17	Concours	PÉTANQUE VILLAINAISE	Stade
Di	18	Loto en ligne	MUCOVISCIDOSE	
V 23 & S 24		Concert	HARMONIE HLBV	Grande salle
Me	28	Jeux	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Petite salle
Ve	30	AG	HARMONIE HLBV	Le Bailleul

OCTOBRE

Me	12	Repas	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Grande salle
Me	26	Jeux	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Petite salle

NOVEMBRE

Me	09	Jeux	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Grande salle
Ve	11	Commémoration	ARMISTICE 1918	Grande salle
Lu	14	AG	GYM'VILL GYM + ZUMBA	Grande salle
Me	23	Bal	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Petite salle
Sa	26	Soirée dansante	HARMONIE HLBV	Le Bailleul

DÉCEMBRE

Sa	03	Finale	LA TRANQUILLITÉ	Salle de La Tranquillité
Sa	03	Téléthon	COMITÉ DES FÊTES	Au village
Me	07	Bûche de Noël	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Grande salle
Ve	09	Tournoi simple	TENNIS DE TABLE LOISIRS	Grande salle
Ve	16	Goûter de Noël	ÉCOLE DU MARRONNIER	Grande salle
Me	21	Jeux	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Petite salle

Activités en semaine

- **Gymnastique** le lundi de 20h00 à 21h00.
- **Zumba** le lundi de 21h00 à 22h00.
- **Tennis de table** le mardi de 19h00 à 21h30 (*y compris pendant les petites vacances scolaires*).
- **Yoga** le jeudi de 18h00 à 19h30 ou de 19h30 à 21h00.



■ Messes à Villaines-sous-Malicorne

Le père Christian Du HALGOUET nouvellement nommé communique :

En 2022 : samedi 15 janvier à 18h30, samedi 19 mars à 18h30, dimanche 17 avril à 10h30 (Pâques) à confirmer.

Catéchisme le samedi matin tous les 15 jours, pour les enfants en CE2 et CM.

Abonnement à la newsletter à : paroisse.lafleche@sartheccatholique.fr

Presbytère (15 rue de la Cure - 72200 La Flèche) : 02 43 94 03 47

ETAT CIVIL

■ ÉTAT CIVIL du 30 avril 2021 au 20 octobre 2021

Naissances :

Connor MESME	30 rue Principale	26 avril 2021	Le Bailleul
Rose LEQUEUE	14 Hameau de la Roche Simon	28 mai 2021	Le Bailleul
Anna MÉTIVIER	« La Chenière »	26 juin 2021	Le Bailleul
Louis GOURTAY	5 allée de l'Ormeau	13 août 2021	Le Bailleul



Décès :

Jean-Claude BATTISTON	11 allée des Lauriers	25 mai 2021	au domicile
Marguerite LUSSON	7 rue Principale	24 juin 2021	Yvelines
Roger COMPAIN	3 rue de l'Argance	30 septembre 2021	au domicile
Lucette JOUBERT	1 rue du Square	12 octobre 2021	Le Bailleul



ENVIRONNEMENT

■ Atlas biodiversité / sorties CPIE*

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communautaire du Pays Fléchois, le CPIE a réalisé une animation sur les papillons de jour, conduite par Manuel PLANTIVE le mercredi 23 juin après-midi. L'objectif était de faire découvrir les espèces présentes sur la commune, leur biologie, leur cycle de vie, leurs liens avec la flore et les services qu'ils nous rendent en tant que pollinisateurs. Les membres du groupe Générations Mouvement ont pu observer la Piéride de la rave, le Cuivré commun ou encore le Demi-deuil et ainsi cerner un peu mieux les enjeux qui pèsent sur ces espèces fragiles.

De nombreux suivis ont également eu lieu au fil de l'été sur la commune de Villaines. Plusieurs groupes d'espèces ont été observés : les chauves-souris, les insectes pollinisateurs, les oiseaux et rapaces nocturnes, les reptiles, la flore, les arbres remarquables et les papillons de nuit.

Parmi les espèces recensées, il est à noter :

- La chevêche d'Athéna est un rapace nocturne plutôt discret, cavernicole et de taille modeste. N'hésitez pas à regarder autour de vous (sur les toits des cheminées et des vieilles bâtisses) à la tombée de la nuit afin de voir l'Athéna Noctua.

- La Feuille morte du Chêne : avec un physique atypique, ce papillon de nuit peut avoir une envergure atteignant 90 mm ! Il ressemble étonnamment à une feuille morte afin de leurrer ses prédateurs.



* Centre Permanent Initiatives à l'Environnement

■ Recettes spray multi-usages

Vous cherchez à préparer vous même un produit multi-usages qui peut nettoyer, dégraisser et détacher sur une simple lingette réutilisable aussi bien pour la cuisine que la salle de bain. Nous vous proposons ici deux recettes :

Première recette :

Dans un pulvérisateur de 1 litre, remplir au 3/4 d'eau tiède

Ajouter :

- une cuillère à soupe de bicarbonate de soude
- 2 cuillères à soupe de savon noir

Pour donner une bonne odeur ajouter quelques gouttes d'huiles essentielles (lavande, citron, menthe ou eucalyptus).

Seconde recette :

Râper 150 g de savon de Marseille en copeaux.

Diluer les copeaux dans de l'eau tiède.

Ajouter :

- 15 cl de vinaigre blanc
- le jus d'1/2 citron (20-25 ml)
- quelques gouttes d'huiles essentielles

Transvaser le tout dans un récipient de 2 l (ou deux pulvérisateurs de 1 litre).



■ Services publics

Mairie Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et samedi de 9h00 à 12h00
4, rue du Maine ☎ **02 43 48 03 03**

Courriel : mairie.villainesmalicorne@wanadoo.fr

Agence Postale Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et samedi de 9h00 à 12h00
(à la mairie) ☎ **02 43 48 91 74** (Levée du courrier après la fermeture du bureau)

Pharmacie Horaires : lundi, mardi jeudi et vendredi : 8h30 à 12h30 / 14h30 à 19h00
mercredi : 8h30 à 12h30 / 16h30 à 19h00 - samedi : 8h30 à 12h30
Mme Sylvie BIGNON - ☎ **02 43 45 88 31**

Ecole Maternelles et Primaires - ☎ **02 43 45 84 90**
(Services de cars à partir de la 6^{ème})

Garderie Tous les jours pendant l'année scolaire :
Du lundi au vendredi, le matin de 7h30 à 8h35 et le soir de 16h00 à 18h15,
le mercredi de 12h15 à 12h45

R.A.M. Relais Assistantes Maternelles de 9h30 à 11h30 les 2^{èmes} et 4^{èmes} vendredis en période scolaire.

Transports scolaires <https://aleop.paysdelaloire.fr>

■ Maison de Santé :

Médecins : Mmes Marie DUTEIL & Alexandra GOATER

Prise de RDV sur doctolib.fr ou ☎ 02 85 29 99 37 de 8h30 à 12h30 pour des consultations du lundi au vendredi.
Permanences le samedi matin uniquement pour les **urgences** avec la maison médicale de La Flèche.

Infirmières : Mmes Cindy BENARD & Céline GAULTIER - Tous les jours sur rendez-vous - ☎ **07 66 86 36 42**

Ostéopathe : Mme Romane GARRÉ - Du lundi au jeudi sur rendez-vous - ☎ **06 34 32 26 71**

■ Urgences médicales de nuit et week-end :

COMPOSER LE 116 117 POUR UN MÉDECIN DE GARDE À LA PLACE DU 15

Et en semaine le **02 44 71 30 30** au Centre Hospitalier Sarthe et Loir pour une consultation externe de médecine, chirurgie ou mère enfant.

Service de garde des pharmacies de la Sarthe : composer le **0825 120 304**.

■ Recensement 2022

Les agents recenseurs passeront entre le 20 janvier et 19 février 2022

■ Le conciliateur de justice :

Lors d'un litige plutôt que de se rendre au tribunal, certains font appel à des conciliateurs de justice.

A la Flèche, ils sont deux : Colette CAPIAUX et Luc JUHEL.

Un conciliateur de justice est assermenté par le tribunal ; son rôle est de favoriser le règlement amiable des conflits. C'est une activité bénévole. Beaucoup d'entre eux sont des retraités du domaine juridique. La condition est d'avoir fait 3 ans d'exercice dans ce domaine.

Le conciliateur juridique traite tout ce qui relève du droit civil : conflit de voisinage, loyers impayés, voisins trop bruyants, escroquerie par abus de faiblesse, achat défectueux, tout ce qui a trait à la consommation... Il permet d'éviter un procès et de faire des économies.

Permanences à la FLECHE :

Colette CAPIAUX **06 23 75 83 30**
colette.capiaux@conciliateurdejustice.fr

Centre social Fernand Guillot • 2^{ème} vend du mois 14h/16h30
Tribunal d'instance • 4^{ème} vend du mois 14h/16h30

Luc JUHEL **02 43 94 04 15**
luc.juhel@conciliateurdejustice.fr

Tribunal d'instance • 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois 9h à 12h

■ Elections :

Si vous êtes nouvel habitant à Villaines, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de notre commune (toute l'année). Toutefois il faut faire cette démarche au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection.

Prochaines élections :

Présidentielles : Dimanches 10/04 et 24/04/2022 - **Législatives** : Dimanche 12/06 et 19/06/2022

Les réunions du Conseil Municipal ont lieu, en principe, le 1^{er} jeudi de chaque mois, à 20h30.

La ligne de chemin de fer de la Flèche à Sablé sur Sarthe

Il faut avoir plus de 70 ans pour se souvenir des quelques trains de marchandises qui empruntaient encore cette voie à la fin des années 1950. Elle s'embranchait sur la ligne La Flèche-La Suze un peu au nord du hameau de l'Aubinière et traversait les communes de Villaines, Crosnières, Le Bailleul, Louailles, Vion, Solesmes, Sablé et Juigné. Longue d'environ 20 km, elle parcourait le sud-ouest de notre commune sur 3 km et comptait trois passages à niveau avec maisonnettes de garde-barrières : les Justices P.N.262, Potfer P.N.264 et entre les deux, le P.N.263 en ruines au sud de la Drouerie sur le chemin de «grande communication» de Durtal à Malicorne.

Approuvée par décision préfectorale du 20 janvier 1875, cette construction, dite d'intérêt public local, entraîna l'expropriation partielle de 43 parcelles appartenant à des propriétaires privés pour une surface de 6ha 29a 25ca. Rendu exécutoire le 1^{er} décembre 1875, le jugement d'expropriation permit de commencer les travaux dès l'achèvement de la ligne La Flèche-La Suze. Ces deux lignes furent exploitées par la compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans, conformément au traité passé le 21 septembre 1872 avec le département de la Sarthe.

Des trains de marchandises et de voyageurs y ont circulé jusqu'à la seconde guerre mondiale ; plusieurs personnes de Villaines l'utilisaient pour aller au marché de Sablé le lundi ou en pèlerinage à la Chapelle du Chêne. En 1944, un train allemand chargé de munitions y fut caché au niveau du Chêne au Diable. Les avions alliés sont venus bombarder et la ligne fut coupée près de la mare de la Drouerie donc en direction de Sablé. Par contre, vers La Flèche, les bombes sont tombées dans les champs, sans endommager la voie ce qui a permis au train de repartir en marche arrière au grand soulagement des habitants de la Touche des Bois et de la Sionnerie.

Réparée après la guerre, la ligne vit son trafic baisser rapidement, concurrencée comme beaucoup d'autres par les liaisons voyageurs par autocar et le transport de marchandises en camion. Elle fut déclassée le 29 octobre 1970 et démontée. La commune de Villaines acheta le terrain pour constituer une réserve foncière le 1^{er} décembre 1980 en vue du remembrement qui, en 1981, en a réattribué la plupart des parcelles aux propriétaires riverains.

Daniel GUERINET

